

TERMES DE REFERENCE



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT HAITI

DESCRIPTION DU POSTE

1. Informations sur le poste

Bureau/Unité/Projet	Programme-cadre de soutien à la mise à jour du SPANB et aux 7 ^{ème} rapports nationaux
Titre du poste	Spécialiste/Coordonnateur/trice pour la mise à jour du SPANB
Niveau	Consultant National (contrat individuel)
Lieu d'affectation (ville et pays)	Haïti
Type (régulier ou à court terme)	Court terme
Au bureau ou à domicile	Les deux
Date de début prévue	TBD/ /2025
Durée prévue	90 jours sur une période allant du 15 novembre 2025 au 15 mars 2026
Numéro de poste	TBD

2. Contexte et justification du projet

Les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (SPANB) constituent le principal instrument de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal au niveau national. En Haïti, la révision de la SPANB représente une opportunité stratégique pour renforcer les politiques, programmes et actions en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité. Cette démarche est alignée avec les engagements internationaux, notamment le Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal.

Le "Programme-cadre de soutien à la mise à jour des SPANB et aux septièmes rapports nationaux" du FEM-8 est un effort mené par les Parties et financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin de poursuivre le processus de mise à jour des SPANB et d'entreprendre l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du cadre de référence pour l'environnement. Ce programme apporte un soutien financier et technique à 139 pays en développement, petits États insulaires en développement et économies en transition dans leur travail de mise à jour des SPANB en conformité avec le CMB et de préparation et de soumission des septièmes rapports nationaux à la CDB. Haïti est l'un des pays bénéficiaires de ces fonds et bénéficie du soutien du PNUD pour la mise en œuvre du programme.

En outre, la compatibilité des calendriers et des enveloppes financières de deux autres activités habilitantes du FEM contribuera à la mise en place du programme - le "projet d'appui aux mesures précoces du FEM" et le "programme-cadre du FEM 8 sur l'appui à l'élaboration de plans de financement en faveur de la diversité biologique". Le soutien apporté par ce programme vise

également à aider les pays à favoriser la coopération et la coordination entre les différents secteurs et parties prenantes, y compris, mais sans s'y limiter, les organisations de la société civile, le secteur privé, les universités, les peuples autochtones et les communautés locales, afin d'assurer leur participation et leur contribution effectives au processus de révision de la SPANB mené au niveau national.

Conformément à la [décision 15/6 de la CDB](#), les pays se sont engagés à soumettre leurs plans d'action nationaux actualisés en accord avec le CMB. Dans le cadre de la composante 1 du Programme cadre du FEM-8, Haïti entreprend les activités nationales suivantes pour progresser vers la finalisation de la SPANB:

- 1.1 -Mise en œuvre d'un engagement global des parties prenantes de la SPANB afin de promouvoir les approches de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société ;
- 1.2 -Permettre l'intégration de la dimension de genre dans les processus de consultation et dans la SPANB ;
- 1.3 -Identifier et hiérarchiser les lacunes et les incohérences entre la SPANB et la réalisation du CMB ;
- 1.4 -Renforcer l'alignement et la cohérence des politiques et l'intégration de la biodiversité dans les secteurs clés ;
- 1.5 -Renforcement de l'état de préparation à la mise en œuvre de la SPANB, y compris les impacts et les risques environnementaux et sociaux potentiels ;
- 1.6 -Entreprendre, si nécessaire, une planification spatiale intégrée pour la SPANB ;
- 1.7 -Élaborer, le cas échéant, des plans d'action pour soutenir la SPANB ;
- 1.8 -Entreprendre, si nécessaire, des processus de planification pour le développement des capacités, la mobilisation des ressources, le suivi et l'évaluation ;

Dans ce contexte, un.e consultant.te et son équipe est engagé(e) pour soutenir la mise à jour de la SPANB du pays.

3. L'objectif de la consultation

Coordonner le travail du Ministère de l'Environnement pour réviser et mettre à jour la SPANB conformément au CMB, de manière participative, en s'appuyant sur les activités visant à aligner les objectifs nationaux du pays en matière de biodiversité et les résultats du Programme d'appui aux actions précoces du FEM-7 et d'autres activités antérieures liées à la SPANB, le cas échéant.

Les livrables peuvent comprendre:

1. Rapport sur les stratégies et les actions pour chaque objectif national en matière de biodiversité élaboré grâce à l'engagement des parties prenantes
2. La SPANB a été mise à jour sur la base d'une analyse des lacunes afin de réduire les incohérences avec le cadre général de référence.
3. Projet de section de la SPANB sur la cohérence des politiques et l'intégration de la biodiversité
4. La SPANB fournit une évaluation de l'état de préparation de la SPANB, y compris les

impacts environnementaux et sociaux potentiels et les risques de la mise en œuvre, ainsi que les moyens de surmonter les risques.

5. Plans d'action nationaux associés pour les domaines prioritaires à traiter dans le cadre de la SPANB
6. La SPANB comprend une planification avancée sur des éléments tels que le développement des capacités, la mobilisation des ressources, le suivi et l'évaluation.

De plus amples informations sur les activités potentielles sont disponibles à l'annexe I.

4. Coordination / supervision

Le/La consultant.te principal.le et son équipe sera placé sous la supervision directe du chef de projet au sein du PNUD.

L'équipe de consultants travaillera en étroite coordination avec le Ministère de l'Environnement (MDE) et le PNUD. Avant le développement des activités sur le terrain, la planification de ces activités doit être présentée, afin que le MDE et le PNUD puissent les approuver et définir la manière dont il souhaite y participer.

Un résumé du processus d'élaboration et d'examen avec les points focaux du MDE et d'autres entités nationales compétentes doit être présenté en annexe de chacun des produits, avec les procès-verbaux correspondants et un document de systématisation et de réponse aux observations générées.

Avant la livraison de chaque livrable, ceux-ci doivent être présentés lors d'une réunion aux points focaux du Ministère de l'Environnement et à l'équipe du programme. Après cet examen, les produits doivent être officiellement remis à l'administrateur du contrat pour examen, et obtenir la conformité du MDE.

5. Profil du candidat / de l'équipe de consultants

Le/La candidat.te principal.e et son équipe de consultants doit avoir le profil suivant :

Exigence minimum en matière de formation	▪ Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau maîtrise dans une des disciplines ci-après : sciences environnementales, géographiques, sciences agronomiques, gestion des ressources naturelles, écologie/biodiversité ; sciences humaines et sociales - sociologie, politiques publiques, études sensibles à l'inclusion sociale et/ou dans toute autre domaine connexe ; ▪ Le niveau licence dans les domaines susmentionnés avec une expérience très pertinente d'au moins 10 ans peut être accepté
Nombre minimum d'années d'expérience professionnelle pertinente	▪ Expérience préalable dans le cadre d'initiatives intersectorielles et interinstitutionnelles, avec facilitation des processus participatifs, y compris la systématisation, la production de rapports, la rédaction et l'édition de résumés exécutifs, de bulletins et/ou de documents techniques ;

	▪ Expérience préalable de 7 ans dans la direction de l'élaboration d'initiatives multipartites visant à promouvoir les politiques et stratégies socio-environnementales nationales ; ▪ Au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans la coordination, la direction et la gestion de projets pour le secteur gouvernemental ou la coopération internationale ; ▪ Familiarité avec la CDB, les plans d'action nationaux, les rapports nationaux et le cadre de suivi du CMB.
Compétences requises	▪ Avoir une expérience prouvée dans l'évaluation de l'état de la biodiversité; ▪ Avoir une connaissance approfondie des obligations de reporting liées à la gestion de la biodiversité; ▪ Avoir une connaissance confirmée du contexte haïtien, des acteurs institutionnels et de la société civile en lien avec la biodiversité ; ▪ Avoir une connaissance des enjeux de développement durable et de l'environnement ; ▪ Expérience de la collecte et de l'analyse de données, ainsi que de la planification, de l'organisation et de la coordination du travail dans le domaine large de l'environnement (gestion des ressources naturelles, écologie, biodiversité, etc.), et de l'établissement de rapports. L'expérience professionnelle pertinente doit être clairement démontrée dans le CV soumis; ▪ Avoir une expérience prouvée dans l'évaluation de politiques publiques environnementales et dans l'évaluation des liens entre développement économique et utilisation et gestion des ressources naturelles/ de la biodiversité est souhaitable; ▪ Avoir une connaissance des lignes directrices du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et du processus de reporting lié aux rapports nationaux sur la biodiversité est souhaitable; ▪ Expérience avérée en animation d'ateliers de consultation multi-acteurs, particulièrement sur les thématiques environnement/Biodiversité est un atout ; ▪ Expérience de travail avec les acteurs gouvernementaux, l'ONU et/ou les ONG et les réseaux de la société civile, et connaissance des institutions du secteur de la biodiversité dans le pays est un atout; ▪ Expérience confirmée en préparation de rapports écrits, des publications et des présentations de haute qualité de manière précise et concise; ▪ Ayant la capacité de faire des présentations orales pour des publiques pluridisciplinaires ; ▪ Maîtrise dans un domaine pertinent lié à l'un des domaines de formation susmentionné est fortement souhaitée; ▪ Un minimum deux ans de travail ou d'expérience académique sur au moins un des sujets de la mission est souhaitable;

	▪ Connaissance avérée des principaux progiciels (MS Office); ▪ Capacité à travailler avec une équipe multidisciplinaire et multiculturelle; ▪ Communiquer efficacement par écrit à un public varié et large de manière simple et concise; ▪ Capacité à travailler de manière indépendante avec peu ou pas de supervision.
Aptitudes et compétences souhaitées	▪ Avoir une bonne connaissance des problèmes liés à la gestion des ressources naturelles en Haïti ; ▪ Une expérience antérieure dans les examens de documents de gestion environnementales et de la biodiversité serait un atout ; ▪ La familiarité avec le gouvernement est fortement souhaitée ; ▪ Fait preuve d'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations unies ; ▪ Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ; ▪ Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière de culture, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge ; ▪ Traite toutes les personnes de manière équitable, sans favoritisme ; ▪ Avoir d'au moins une expérience de travail avec le système de développement des Nations Unies est souhaitable ; ▪ Expérience de travail et/ou contribution dans la révision des stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité (SPANB) et les rapports nationaux de la biodiversité serait un atout ; ▪ Bonne connaissance du contexte haïtien est un atout majeur
Langue(s) requise (s)	• Français et créole haïtien (la capacité à produire des documents techniques de qualité en français est indispensable) ; • La connaissance de l'anglais est un atout important.
Profil souhaité de l'équipe des experts	• Expert en biodiversité • Expert en suivi et évaluation (S&E) • Spécialiste en développement durable et inclusion sociale

6. Portée de la proposition de prix et calendrier des paiements

Les modalités de paiement du consultant sont les suivantes :

- i) Le montant du contrat est fixe indépendamment des changements dans les éléments de coût.
- ii) Le paiement sera payé à la réception des livrables comme suit.

LIVRABLES	ACTIVITÉ	PAIEMENT	DÉLAI
Livrable 1 Rapport sur les stratégies et les actions	Activité 1 Redaction de la note méthodologique	15%	15 jours à compter de la signature du contrat.

pour chaque objectif national en matière de biodiversité élaboré grâce à l'engagement des parties prenantes	qui sera adoptée pour la mise en œuvre de la mission et un plan de travail détaillé suivi d'une réunion de démarrage Les parties prenantes sont encouragées à identifier des stratégies et des actions pour chaque objectif national en matière de biodiversité, ainsi que d'autres éléments de la SPANB déterminés au niveau national.		
Livrable 2 Mise à jour de la SPANB sur la base d'une analyse des lacunes afin de réduire les incohérences avec le CMB	Activité 2 Coordonner l'identification des lacunes et des incohérences entre la SPANB et suggérer des éléments supplémentaires à classer par ordre de priorité.	10%	15 jours à compter de la signature du contrat.
Livrable 3 Projet de section la SPANB sur la cohérence des politiques et l'intégration de la biodiversité	Activité 3 Examiner les lacunes institutionnelles par le biais de consultations ou d'études documentaires et identifier des solutions pour améliorer la cohérence.	15%	15 jours à compter de la signature du contrat.
Livrable 4 La SPANB fournit une évaluation de l'état de préparation, y compris les impacts environnementaux et sociaux potentiels, les risques potentiels de la mise en œuvre et les moyens de surmonter les risques.	Activité 4 Coordonner une approche nationale visant à renforcer l'état de préparation à la mise en œuvre de la SPANB, qui pourrait inclure des actions visant à atténuer les impacts et les risques environnementaux et sociaux potentiels.	15%	15 jours à compter de la signature du contrat.
Livrable 5 Plans d'action nationaux associés pour les domaines prioritaires à traiter dans le cadre de la SPANB	Activité 5 Coordonner avec le gouvernement et les parties prenantes l'élaboration du plan d'action national.	20%	20 jours à compter de la signature du contrat.
Livrable 6 La SPANB comprend une planification avancée sur des éléments tels que le développement des capacités, la mobilisation des ressources, le suivi et l'évaluation.	Activité 6 Coordonner les processus de planification du gouvernement pour le développement des capacités, la mobilisation des ressources, le suivi et l'évaluation. Document final du SPANB validé;	25%	20 jours à compter de la signature du contrat.

	Rapport de l'atelier national de présentation du SPANB mise à jour incluant la présentation PPT; Rapport final de la mission rapportant le déroulement, l'approche de travail, les leçons apprises et les bonnes pratiques de tout le processus y compris les recommandations pour les prochains exercices.		
--	---	--	--

7. Les dossiers de candidature devront comprendre

- CV détaillé du candidat (e) ainsi que le CV de son équipe en annexe de la proposition technique;
- Une proposition technique décrivant l'approche que le/la consultant(e) compte utiliser pour réaliser le travail ;
- Une proposition financière dûment signée ;
- Trois références (courriel, téléphone et adresse) ;
- Les évaluateurs du dossier au sein du PNUD peuvent demander (de manière ad hoc) tout autre document utile à la pré-évaluation de la pertinence de leur expérience, tel que des rapports, des présentations, des publications, des campagnes ou d'autres documents.

Les dossiers de candidature doivent être reçus avant la date limite indiquée sur le site Web ou le portail de l'emploi du PNUD. Le choix du/de la candidat/e se basera sur le meilleur Ratio Qualité/Prix comme indiqué ci-dessous (voir critères de sélection)

8. Critères de sélection de la meilleure offre

Dès la publication de l'avis de marché, le/la consultant (e) individuel/le qualifié (e) est censé (e) soumettre les propositions techniques et financières. En conséquence ; Les dossiers seront évalués en fonction de l'analyse cumulative selon le scénario suivant :

1. Réceptif/conforme/acceptable, et
2. Avoir obtenu la note la plus élevée parmi un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés propres à la demande de soumissions. À cet égard, les poids respectifs des propositions sont les suivants :
 - Le poids des critères techniques est **de 70 %** ;
 - La pondération des critères financiers est **de 30 %**.

9. Confidentialité et intérêts de propriété

Le consultant ne doit pas, pendant la durée ou après la fin de la mission, divulguer des informations exclusives ou confidentielles relatives au service de conseil sans autorisation écrite préalable. Les droits de propriété sur tous les documents et pièces établis par les consultants dans le cadre de la mission deviennent et restent la propriété du PNUD.

10. Annexes to the TOR

- a) Liens vers tout document pertinent (non confidentiel) susceptible d'aider les candidats à mieux comprendre le contexte du bureau, de l'unité ou du projet ;
- b) Organigramme de l'office/unité/projet indiquant la position de la fonction (à usage interne uniquement)

ANNEXE I : DESCRIPTION DES LIVRABLES ET ACTIVITÉS POTENTIELS

LIVRABLE 1 : Rapport sur les stratégies et les actions pour chaque objectif national en matière de biodiversité élaboré grâce à l'engagement des parties prenantes.

À cette fin, le consultant ou l'équipe de consultants doit prendre en considération et/ou effectuer les tâches suivantes :

- Conception de stratégies de consultation en coordination avec le ministère de l'environnement ;
- S'appuyer sur les mécanismes de coordination existants qui peuvent déjà être en place dans le cadre des précédents processus nationaux de planification et d'établissement de rapports sur la CDB, conformément aux instructions du ministère de l'environnement, pour coordonner la mise à jour et la révision du plan d'action national pour la biodiversité ;
- Établir une cartographie des parties prenantes et déterminer comment mettre en œuvre au mieux les approches de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société dans le contexte national, en notant que la [décision 15/6](#) de la CDB encourage la participation et l'engagement pleins et effectifs des femmes, des populations autochtones et des communautés locales, des jeunes, des organisations de la société civile, des universités, du secteur privé, de tous les niveaux de gouvernement et des parties prenantes de tous les autres secteurs concernés, dans la préparation du plan d'action national pour l'environnement ;
- Soutenir la mise en place de groupes de travail ou d'équipes spéciales pour la préparation de chaque section de la SPANB ou des différents objectifs nationaux en matière de biodiversité, et définir en collaboration les tâches et les échéances ;
- Examiner les décisions, les comptes rendus, les formats et les autres documents de la CDB, notamment la [décision 16/32](#) (Mécanismes de planification, de suivi, de notification et d'examen, y compris l'examen global des progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre du CMB, à réaliser lors des dix-septième et dix-neuvième sessions de la Conférence des parties) et la décision 15/6 (Mécanismes de planification, de suivi, de notification et d'examen) ;
- Organiser des séances de travail avec les points focaux de la CDB et les fonctionnaires du ministère de l'environnement afin d'élaborer des stratégies et des actions pour la SPANB et de soutenir la validation ;
- Rédigez les notes de toutes les réunions en face à face et/ou virtuelles qui ont eu lieu et assurez le suivi de la participation des parties prenantes. Les données sur le sexe des participants peuvent être utiles pour mesurer l'alignement sur la [décision 15/11](#) (plan d'action sur l'égalité

des sexes) ;

- Travailler en collaboration avec les personnes impliquées dans l'élaboration du 7^e rapport national et prendre en considération les actions que le ministère de l'environnement et d'autres secteurs stratégiques entreprennent déjà dans le cadre de son élaboration selon des calendriers parallèles ;
- Consolider et systématiser les informations dans des bases de données, des présentations, des rapports et des synthèses.

LIVRABLE 2 : La SPANB mise à jour sur la base de l'analyse des lacunes afin de réduire les incohérences avec le CMB.

À cette fin, le consultant ou l'équipe de consultants doit prendre en considération et/ou effectuer les tâches suivantes :

- Examiner la SPANB précédent ou le projet de la SPANB mis à jour et évaluer les domaines d'alignement avec le CMB et l'ensemble des décisions qui s'y rapportent ;
- Définir les paramètres de l'analyse, en s'appuyant sur les décisions de la CDB, notamment les décisions 15/6, 15/11 et 16/32, entre autres. Les domaines à prendre en considération sont les suivants
 - Les objectifs nationaux en matière de biodiversité et leur alignement sur les 23 objectifs du CMB ?
 - Des ressources sont-elles identifiées pour mettre en œuvre les objectifs ?
 - Les objectifs nationaux ont-ils un effet de levier sur les engagements pris dans le cadre d'autres accords multilatéraux sur l'environnement ?
 - La SPANB comprend-il des actions, des politiques et des programmes concrets destinés à atteindre les objectifs nationaux et à contribuer aux objectifs mondiaux, y compris les aspects spatiaux, temporels et financiers, le cas échéant ?
 - La SPANB identifie-t-il les lacunes en matière de financement et de capacités et l'élaboration de plans de financement nationaux, ou d'instruments similaires, ainsi que de plans de renforcement des capacités et de développement ?
 - La SPANB identifie-t-il les agences compétentes chargées de la collecte des données et de la compilation des indicateurs, la nécessité éventuelle de développer ces indicateurs et les besoins éventuels en matière de développement des capacités ?
 - Les synergies entre la SPANB et les mécanismes de planification et de mise en œuvre des autres conventions relatives à la biodiversité, des conventions de Rio et d'autres accords multilatéraux pertinents sur l'environnement, ainsi que des objectifs de développement durable, sont-elles identifiées et utilisées pour maximiser l'efficacité et la cohérence ?
 - Le plan d'action national pour l'environnement intègre-t-il le plan d'action de la CDB sur l'égalité des sexes et inclut-il des indicateurs sexospécifiques dans l'élaboration des indicateurs nationaux, en collectant des données ventilées par sexe, âge et autres

facteurs démographiques, ainsi que des indicateurs sexospécifiques, dans la mesure du possible ?

- Avec les parties prenantes, coordonner l'identification des lacunes et des incohérences entre la SPANB et suggérer des éléments supplémentaires à classer par ordre de priorité.

LIVRABLE 3 : Projet de section de la SPANB sur la cohérence des politiques et l'intégration de la biodiversité.

À cette fin, le consultant ou l'équipe de consultants doit prendre en considération et/ou effectuer les tâches suivantes :

- Examiner les documents élaborés dans le cadre du projet EAS du FEM-8, s'ils sont disponibles, y compris ceux relatifs à la composante 3 sur la cohérence des politiques ;
- Rassembler toutes les politiques et tous les objectifs d'un pays qui sont pertinents pour la biodiversité, le changement climatique et le développement durable ;
- Organiser des séances de travail avec les points focaux des conventions de Rio afin de renforcer la coordination et d'évaluer les liens entre les politiques, y compris les CDN, SPANB, PNA ;
- Évaluer les mesures politiques visant à encourager la planification et la gestion intégrées pour la durabilité au niveau des paysages terrestres et marins, y compris les compromis potentiels ;
- Dresser la carte des institutions et des secteurs qui ont ou auraient un impact sur chaque objectif national en matière de biodiversité ;
- Dresser la liste des engagements pris dans le cadre d'autres accords multilatéraux pertinents en matière d'environnement pour atteindre ces objectifs ;
- Identifier les domaines permettant de refléter la NDC du pays et ses objectifs dans la SPANB, en assurant la cohérence entre les politiques et l'alignement sur l'objectif 8 du CMB concernant le changement climatique, les solutions basées sur la nature et les approches basées sur les écosystèmes ;
- Par l'intermédiaire d'un groupe de travail, identifier les mesures actuellement prises pour minimiser l'impact du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité. Comment ces mesures tiennent-elles compte de l'atténuation, de l'adaptation et de la réduction des risques de catastrophe, y compris par le biais de solutions fondées sur la nature et/ou d'approches fondées sur les écosystèmes ? Comment ces mesures minimisent-elles les effets négatifs et favorisent-elles les effets positifs sur la biodiversité ? Quelle a été l'efficacité de ces mesures ? Comment leur efficacité pourrait-elle être améliorée ?
- Rédiger une section de la SPANB qui traite de l'alignement et de la cohérence des politiques.

LIVRABLE 4 : Fournir une évaluation de l'état de préparation de la SPANB, y compris les impacts environnementaux et sociaux potentiels et les risques potentiels de la mise en œuvre, ainsi que les moyens de surmonter les risques.

À cette fin, le consultant ou l'équipe de consultants doit prendre en considération et/ou effectuer les

tâches suivantes :

- Avec un groupe de travail, définir l'état de préparation de la SPANB et déterminer l'étendue des travaux dans le cadre de cette action;
- Mener des entretiens avec des informateurs clés pour comprendre les impacts environnementaux et sociaux potentiels et les risques potentiels pour la mise en œuvre la SPANB. Certaines considérations pourraient inclure :
 - Représentation équitable des divers groupes de parties prenantes, en particulier les peuples autochtones et/ou les communautés locales, les femmes et les autres groupes vulnérables, dans le processus de mise à jour de la SPANB.
 - Risques indirects potentiels en aval associés à la mise en œuvre des SPANB, tels que les impacts sur la biodiversité, les déplacements économiques ou physiques, les impacts sur le patrimoine culturel tel que les connaissances traditionnelles, les impacts sur les populations autochtones, les impacts sur les femmes et les filles, la santé et la sécurité des communautés et les conditions de travail.
- Assurer des consultations afin d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones et des communautés locales, le cas échéant, dans leur engagement et leur participation à la mise à jour et à la révision des SPANB, en ce qui concerne les mesures qui peuvent les affecter, comme décrit dans la décision 15/6 ;
- Veiller à ce qu'un registre des risques soit élaboré et mis à jour afin de suivre les risques et les mesures prises pour les atténuer ;
- Avec le groupe de travail, coordonner une approche nationale visant à renforcer la préparation à la mise en œuvre de la SPANB, qui pourrait inclure des actions visant à atténuer les impacts et les risques environnementaux et sociaux potentiels.

PRODUIT 5 : Plan d'action national associé pour les domaines prioritaires à traiter dans la SPANB.

À cette fin, le consultant ou l'équipe de consultants doit prendre en considération et/ou effectuer les tâches suivantes :

- Coordonner avec le ministère de l'environnement pour identifier le type de plan d'action national associé nécessaire ;
- Coordonner avec le gouvernement et les parties prenantes l'élaboration du plan d'action national ;
- Assurer l'intégration dans la SPANB.

LIVRABLE 6 : la SPANB comprend une planification avancée sur des éléments tels que le développement des capacités, la mobilisation des ressources, le suivi et l'évaluation.

À cette fin, le consultant ou l'équipe de consultants doit prendre en considération et/ou effectuer les

tâches suivantes :

- Procéder à une évaluation des besoins en matière de développement des capacités par le biais d'entretiens avec des informateurs clés et d'autres méthodes de collecte de données ;
- Réaliser un état des lieux de la stratégie actuelle de mobilisation des ressources du pays, en utilisant toute information disponible dans le cadre du travail du projet EAS sur la composante 4 et/ou en collaboration avec le programme-cadre du FEM-8 pour soutenir les plans de financement de la biodiversité ou d'autres initiatives similaires liées au financement ;
- Évaluer chaque objectif national en matière de biodiversité et les types de capacités et de ressources qui seraient nécessaires pour les atteindre ;
- Soutenir la coordination des processus de planification du gouvernement pour le développement des capacités, la mobilisation des ressources, le suivi et l'évaluation ;
- Diffuser les résultats et s'assurer de l'approbation des principales parties prenantes nationales et du ministère de l'environnement.